



Module 3 : Organisation et dynamique de groupe

Sur quelles bases le groupe se constitue-t-il ? Comment peut-il fonctionner pour trouver son équilibre entre efficacité et démocratie interne ? Quelle organisation sera la plus favorable pour encourager l'implication et la valorisation des compétences de tous les membres ? Comment gérer la question du leadership et éviter les conflits ? Comment prendre soin du groupe ? Cette formation traite de l'animation et l'organisation du groupe qui porte un projet citoyen d'énergie renouvelable.

Quels sont les objectifs du module 3 ?

- Savoir fonder un groupe
- Avoir une meilleure compréhension de la vie d'un groupe dans la durée et de ses besoins
- Savoir fonctionner en "mode projet" tout en prenant soin du groupe
- Connaître la palette des outils d'animation de groupe
- Découvrir le fonctionnement de la prise de décision par consentement (outil de sociocratie)

A qui s'adresse le module 3 ?

Pour être pleinement profitable, cette session devrait venir après le module 1. Cette session concerne :

- Les porteurs de projets (collectifs d'habitants, agriculteurs, ...) avec une dynamique avancée sur la faisabilité du projet, voire sur la structuration juridique
- Les élus et chargés de mission des collectivités territoriales
- Les structures d'accompagnement des projets

Par qui est animé le module 3 ?

Un ou plusieurs spécialistes de l'émergence et du développement de projets d'énergies renouvelables à l'échelle locale agissant avec des collectivités et des citoyens sur des cas concrets

Des porteurs de projets témoins (en vidéo conférence)



Comment est animé le module 3 ?

- Outils d'animation utiles aux participants pour l'application pratique des connaissances, favorisant l'échange (questions/réponses) et le partage des expériences entre participants
- Utilisation de nombreux exemples de réalisations et retours d'expérience
- Travail en groupe, mise en situation sur des cas pratiques



- Diffusion de vidéos témoignages provenant de projets soutenus par Énergie Partagée et/ou échanges avec des porteurs de projets
- Les supports de formation seront disponibles en version numérique à l'issue de la formation

Module 3, demandez le programme !

Accueil / Introduction

Fonder l'entité du groupe

- Sur quelles bases fonder le groupe ? Objectifs, valeurs et symbolique
- Focus sur la charte de projet

L'organisation du groupe

Passer en mode projet...

- Outils de gestion de projet existants
- Organiser une réunion : préparer la réunion, animer la réunion, déroulement d'une réunion
- Focus sur les outils d'animation
- S'organiser en groupes de travail et définir les responsabilités
- Découverte de la sociocratie et de ses outils
- Focus sur la prise de décisions au consentement avec mise en situation
- Poser les règles du fonctionnement collectif : la construction de règles collectives

La dynamique du groupe

- Quelle place du leadership ?
- Gérer la diversité des implications des membres du groupe
- Jeu : « ma place dans le monde »
- Les étapes clés dans la vie d'un groupe

Conclusion, évaluation de la session et partage des acquis

Comment participer à une session “collective” module 3 ?

Sauf exception, les sessions ont lieu à Paris. Pré-inscrivez-vous. Une fois le nombre de personnes requises pour assurer l'équilibre économique de la session, nous définissons ensemble la meilleure date. Pour vous pré-inscrire, [cliquez ici](#)

Je suis professionnel, membre d'une associations de référence ou d'une collectivités

Tarif par personne : 600€ net de taxe, supports de formation et déjeuners compris.

L'Institut négaWatt est partenaire de nos sessions. Cela permet aux salariés du privé ou de l'ESS de bénéficier d'une éventuelle prise en charge dans le cadre du plan de formation professionnelle.

Je suis membre d'un collectif de citoyens porteur de projet

Grâce à nos partenariats le tarif par personne est ramené à 100€ (net de taxe, supports de formation et déjeuners compris)

Valable pour tous les adhérents d'Énergie Partagée et des Réseaux Régionaux Partenaires qui ne peuvent faire jouer leur droit au plan de formation professionnelle.

Une fois la date définie et les pré-inscriptions confirmées, le module est visible dans le planning des formations pour des inscriptions complémentaires

Comment organiser ou participer à une session “sur-mesure” Module 3 ?

Collectivités, élus, professionnels ou associations de référence, si vous êtes plusieurs d'une même structure à vouloir vous former, vous pouvez choisir organiser une session “sur-mesure”. Nous vous mettons à dispositions nos formateurs qui peuvent également adapter le contenu à vos besoins spécifiques.

Le coût forfaitaire pour la journée est de **1750€**. Ce tarif est net de taxe, il comprend le temps de préparation et d'exécution de la session, le transport et la mise à disposition des supports de la formation.

Collectif citoyen porteur de projet, certaines sessions “sur-mesure” organisées dans votre région peuvent vous être ouvertes à des conditions très abordables. Regardez dans le planning des formations !



Pour vous renseigner sur les sessions “sur-mesure” (organisation ou participation) ou sur tout ce qui concerne les formations, n'hésitez pas à contacter Julien Arnauld

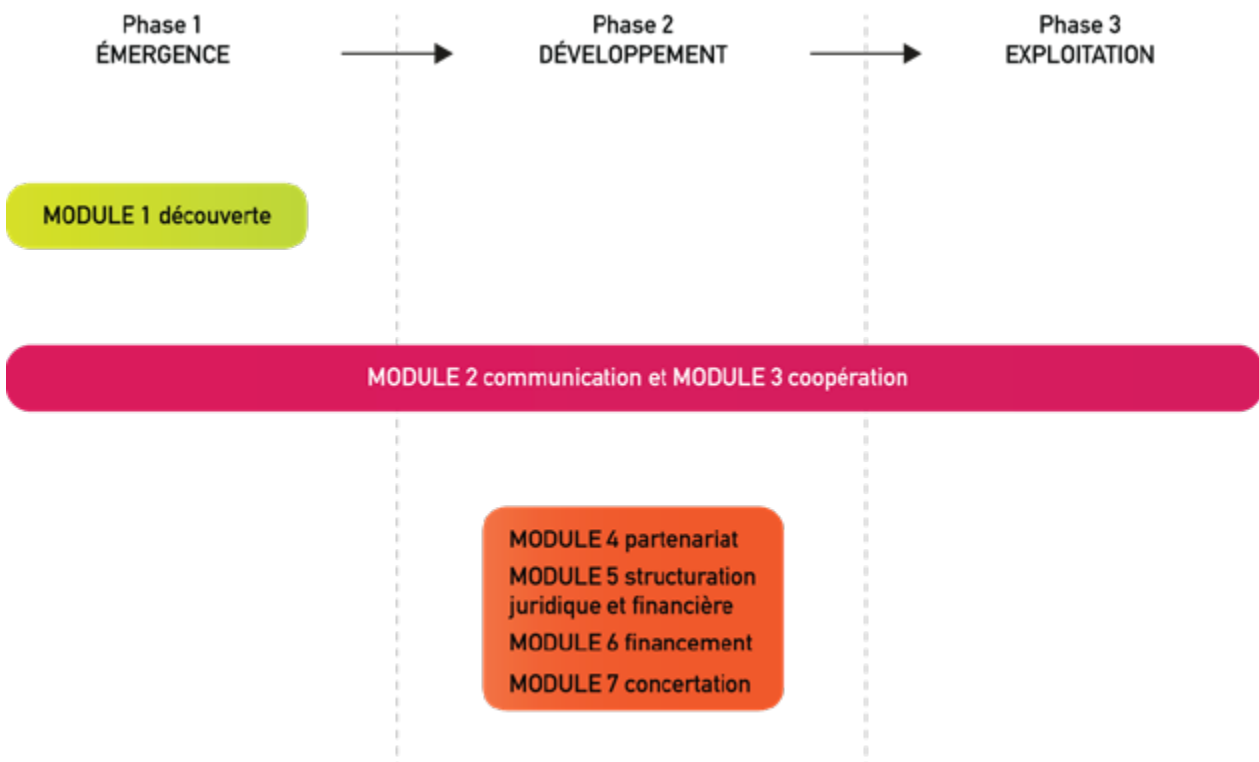
- T : 06 10 14 77 19
- M : julien.arnauld@energie-partagee.org

7 modules d'une journée pour une formation continue

Les formations Énergie Partagée s'adressent aux porteurs de projets, professionnels, agents et élus de collectivité territoriale. Elles permettent de monter en compétence à tous les niveaux de la réalisation ou du soutien d'un projet de territoire.

- **Module 1** : Les projets participatifs et citoyens d'énergies renouvelables de A à Z
- **Module 2** : Mobiliser, fédérer, collecter sur un projet territorial d'énergie renouvelable
- **Module 3** : Organisation et dynamique de groupe
- **Module 4** : Co développement, comment reprendre la main sur les projets d'EnR de territoire de taille industrielle ?
- **Module 5** : Choisir son modèle de projet citoyen, stratégie juridique et financière
- **Module 6** : Comprendre les mécanismes de financement des projets d'EnR de territoire
- **Module 7** : Concertation avec le territoire, outils et méthode pour les porteurs de projets

7 modules en phase avec votre projet



7 modules pour 3 parcours de formation thématiques

